

par **Guillaume Savornin**
directeur de la publication



Ethique et nouvelles technologies

Le développement de la reconnaissance faciale associée à l'utilisation d'algorithmes d'intelligence artificielle (IA) fait débat en Europe depuis quelque temps. Si la technologie est très largement développée, notamment en Chine au mépris des libertés individuelles, c'est un sujet hautement sensible qui agite l'Europe. Ces divergences d'approche, totalement liberticide pour la Chine et très protectrice en Europe avec le principe du consentement individuel, ressortent d'autant plus avec la crise sanitaire du Covid et les débats autour du confinement des populations. Une décision importante rendue par la Cnil le 12 janvier 2021 l'illustre pleinement et est tombée comme un avertissement à la nécessité d'encadrer ces nouveaux usages. En effet, la Cnil a sanctionné le

“ L'Europe franchira une étape importante en dévoilant au printemps son règlement sur l'encadrement des usages de l'intelligence artificielle. ”

ministère de l'Intérieur pour avoir fait l'usage de drones équipés de caméras pour surveiller le respect des mesures de confinement. C'est d'autant plus urgent que se profilent à l'horizon les Jeux Olympiques de Paris.

Abrutée derrière le bouclier du RGPD (Règlement général sur la protection des données), l'Europe franchira prochainement une étape importante en dévoilant au printemps son règlement sur l'encadrement des usages de l'intelligence artificielle, notamment à des fins de surveillance et de sécurité. Les acteurs ont compris que la confiance dans ces nouveaux usages sera déterminante pour leurs développements. Thierry Breton, commissaire européen en charge du marché intérieur, parle « d'intelligence artificielle centrée sur l'humain », respectueuse des valeurs européennes. En France, le ministère de l'Intérieur, en la personne du préfet délégué à l'IA, ne dit pas les choses autrement quand il prône le développement d'une « intelligence artificielle douce ». Mais le sujet est loin d'être clos! ■

ministère de l'Intérieur pour avoir fait l'usage de drones équipés de caméras pour surveiller le respect des mesures de confinement. C'est d'autant plus urgent que se profilent à l'horizon les Jeux Olympiques de Paris.



ÉDITEUR CNPP Entreprise SARL, Associé unique : CNPP, Route de la Chapelle-Réanville, CS 22265, F-27950 Saint-Marcel. www.cnpp.com. ISSN : 0014-6269. Commission paritaire : n° 1123 T 84007. Dépôt légal à parution. **DIRECTION** Directeur de la publication : Guillaume Savornin. Directrice adjointe : Géraldine Guichard. **RÉDACTION** rédaction@faceaurisque.com. Rédacteur en chef : Bernard Jaguenaud. Rédactrice en chef adjointe : Gaëlle Carcaly. Rédacteur : Eitel Maboung. Secrétaire de rédaction : Martine Porez. **DIFFUSION ET ABONNEMENTS** Diffusion : Cécile Fabbroni. Abonnements : Élodie Artero 02 32 53 64 32 abonnements@faceaurisque.com. 10 numéros par an. France : 299 € TTC. **PUBLICITÉ ET ANNONCES** Chef de publicité : Cécile Coffinet 01 44 50 57 77 pub@faceaurisque.com. **PRODUCTION** Fabrication : Sophie Gramond-Rault. Traffic community manager : Romain Forfait. **MAQUETTE** Caractère B, 75017 Paris. **IMPRESSION** Corlet Imprimeur, ZI rue Maximilien Vox, 14110 Condé-en-Normandie.

Encart assemblé : Lettre de réabonnement. Crédit visuel couverture : Samuel/AdobeStock. Crédits visuels page 2 : Prachatai/Flick-Cc, Andrey Popov/AdobeStock, iEARN-USA, Satjawat/AdobeStock, Pixabay, InkheartX/AdobeStock, Johnson Controls.

Certification : PEFC. Taux de fibres recyclées : 0 %. Origine papier couverture : Autriche – Impact sur l'eau : Ptot : 0,032 kg/t. Origine papier intérieur : Allemagne – Impact sur l'eau : Ptot : 0,014 kg/t. La reproduction de nos articles ne peut être faite qu'avec l'accord préalable de la rédaction et peut, pour certains, donner lieu à versement de droits d'auteur. Les textes publiés dans Face au Risque n'engagent que la responsabilité de leur auteur, de même que les messages publicitaires n'engagent que la responsabilité de l'annonceur. Les photos et documents fournis avec les articles ne sont pas retournés. Les articles publiés dans Face au Risque sont sa propriété exclusive. © CNPP. « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite » (art. L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Seules sont autorisées les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (art. L.122-5).

3 EN BREF

6 SUR LE WEB

RETOUR D'EXPÉRIENCE

- 8 Explosion d'ammonitrates dans le port de Beyrouth
- 12 Activités de service : dépasser le facteur culturel lors des audits HSE
- 16 C'est arrivé
- 16 La catastrophe de Fukushima, le 11 mars 2011

DROIT

- 18 La collision des libertés
- 20 2020, raz-de-marée réglementaire
- 23 Préjudice d'anxiété : nouveau revirement de la Cour de cassation
- 24 Agression d'un chauffeur
- 25 Veille réglementaire

DOSSIER : TRAVAIL EN ESPACES CONFINÉS

- 28 Définition, risques et organisation
- 34 Matériels et équipements
- 36 Orange : des techniciens de moins en moins confinés dans leurs chambres

ÉCONOMIE ET TECHNOLOGIES

- 40 Masques de protection : un marché en pleine effervescence
- 43 Protection incendie, quel avenir dans les data centers ?

48 PRODUITS

49 LIVRES ET AGENDA

